

Le ministre n'obtient qu'une seule voix pour son projet de régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a présenté au CSE du 21 février son projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche et en particulier.

Alors qu'au CNESER des 18 et 19 février, la ministre n'a répondu à aucun des 300 amendements déposés et a du reporter le vote au 25 février, elle a refusé de reporter la discussion de ce projet de loi pourtant devenu caduc.

Un projet qui menace le statut des personnels

Force Ouvrière a exprimé son opposition à ce projet de régionalisation de l'enseignement supérieur.

Il maintient toutes dispositions de la loi LRU de Mme Péresse et du Pacte pour la Recherche, rejetées par les personnels, comme :

- le transfert de la masse salariale des fonctionnaires d'Etat aux établissements, qui met les universités en déficit,
- la « contractualisation » de la recherche,
- les remises en cause des statuts,
- l'introduction du « milieux socio-économiques » à tous les niveaux de l'enseignement,

Il organise :

- l'affectation des budgets et des postes au niveau d'une trentaine de « communautés d'universités » créées au niveau académique, plutôt qu'aux établissements,
- le pilotage « socio-économique » de la recherche publique,
- la remise en cause du baccalauréat, premier grade universitaire avec le « continuum bac-3 / bac+3 », constitué d'un « socle de connaissances » au lycée, et d'une « spécialisation progressive » dans les premières années de licence,
- la régionalisation des diplômes et la fin de la licence générale disciplinaire,

Jean-Claude Mailly a demandé à être reçu par Madame Fioraso pour lui faire part de l'appréciation de Force Ouvrière sur le projet de loi avant qu'il ne soit présenté au Conseil des Ministres.

Une parfaite cohérence entre les projets de lois Peillon et Fioraso, lois de territorialisation de l'école et de l'université.

FO a fait part de son exigence de restauration du cadre du service public républicain; cela passe par l'abandon des projets de lois Peillon et Fioraso avec l'Acte III de la décentralisation. Cela passe aussi par l'abrogation de la loi LRU et de la loi Pacte de la Recherche et le retrait du décret du 24 janvier sur les rythmes scolaires.

Aucun consensus, une seule voix pour, FO vote contre.

Les affirmations de la Ministre sur l'existence d'un consensus ont à nouveau été démenties par les faits avec un seul vote favorable (SNALC); 26 voix contre (FO, FSU, CGT, SUD ...); 15 abstentions (UNSA, UNEF,...) et 17 refus de vote (CFDT, FCPE,...).

FO, FSU, CGT, SUD ont annoncé qu'ils voteraient CONTRE le projet de loi lors du CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) du 25 février.

La ministre doit abandonner son projet !

Montreuil le 21 février 2013